RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

agence de l'eau RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE

SAUVONS L'EAU
12e programme

Comité technique Eau PNRQ

8 juillet 2026

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

agence de l'eau RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE



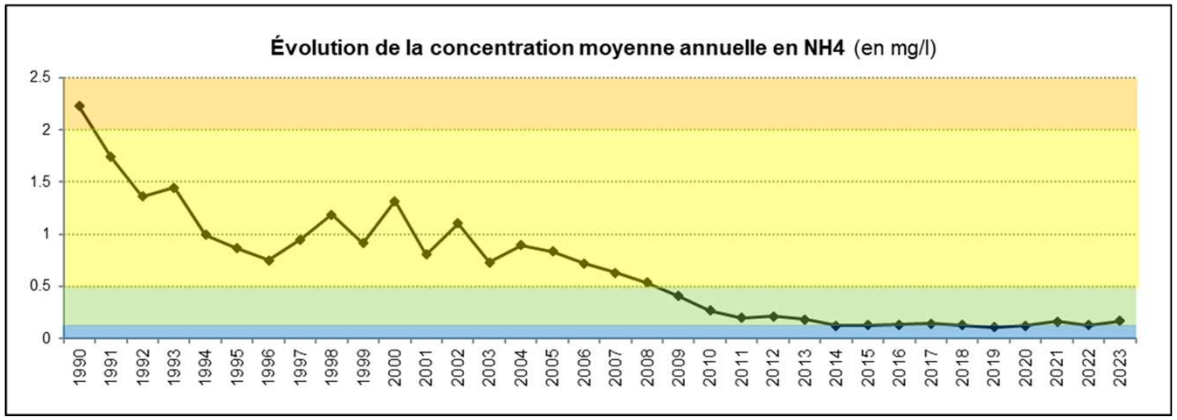
12e PROGRAMME D'INTERVENTION de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

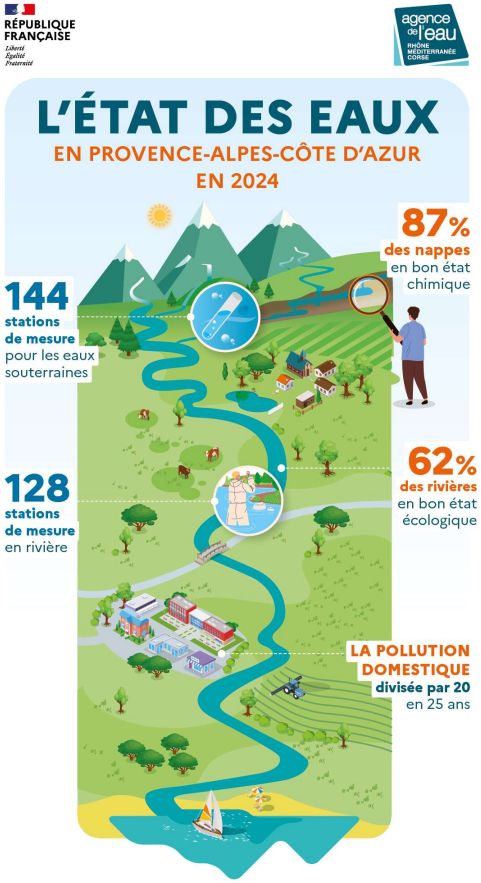
60 ans
de mobilisation
en faveur de l'eau

Au cours des 11 programmes d'intervention, l'agence de l'eau et **ses partenaires** ont réussi leur pari :

œuvrer ensemble pour une eau en quantité et en qualité

Pour preuve :





Ce qui guide le programme ?

4 enjeux



L'adaptation des territoires au changement climatique



L'atteinte du bon état des eaux



La solidarité entre les territoires



La reconquête de la biodiversité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

agence de l'eau RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE

L'ampleur du programme ?

+ de 4 000 opérations aidées par an

Le 12e programme soutient les opérations qui contribueront à :



1 Organiser la sobriété des usages pour tous les acteurs



2 Favoriser les dynamiques naturelles des milieux et reconquérir la biodiversité



3 Améliorer la qualité des eaux des milieux



4 Gérer durablement la ressource et l'alimentation en eau potable



5 Préserver et restaurer les capacités des sols à infiltrer, stocker l'eau et recharger les aquifères

Une grande diversité d'opérations éligibles

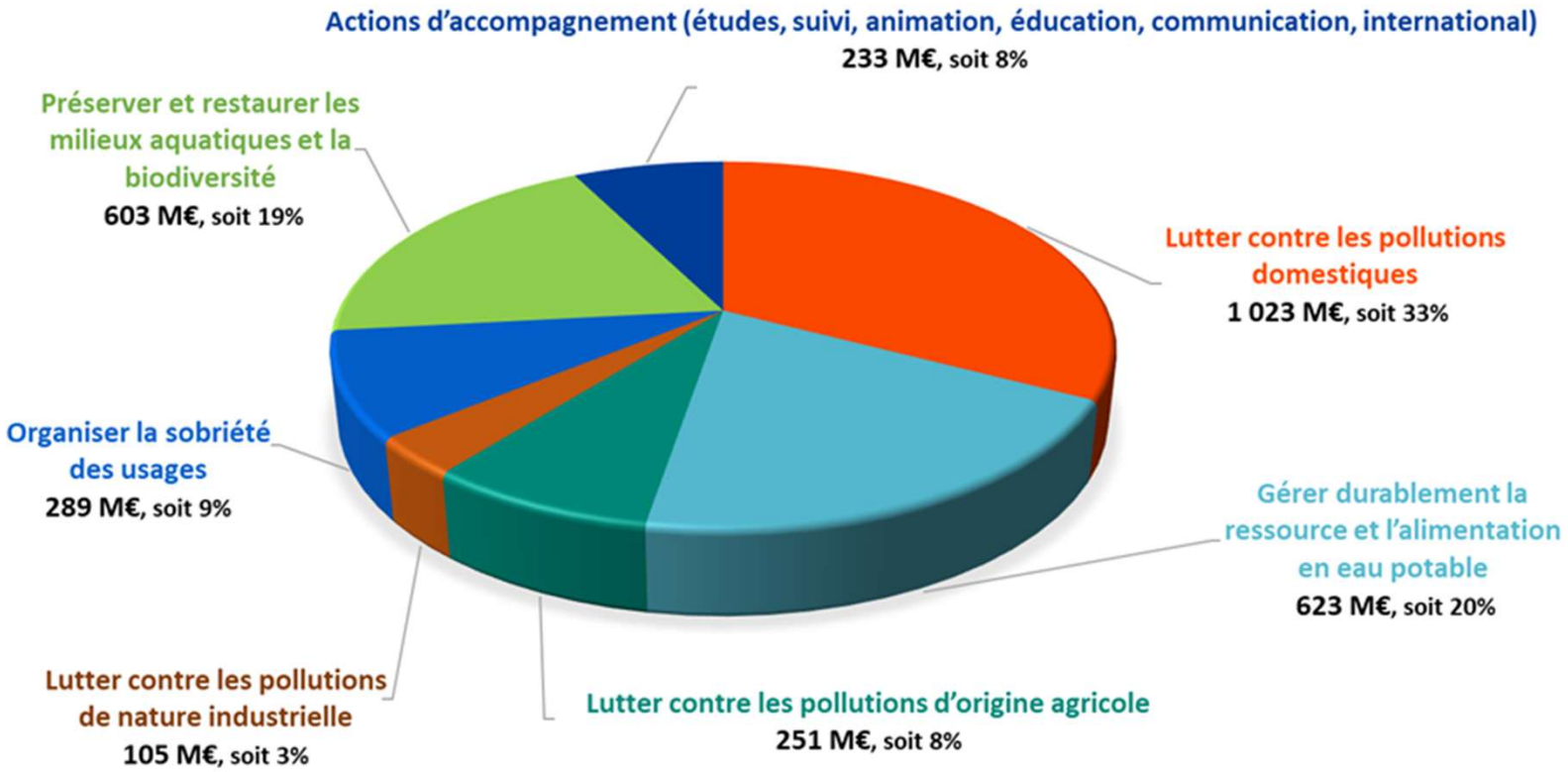
Parmi lesquelles des travaux, mais aussi des études, de l'animation, des actions de communication ou de participation citoyenne…

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

agence de l'eau RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE

Le budget du 12e programme

- 520 M€ d'aides/an
- une hausse de + de 25 %
- 55% pour le petit cycle
- 603 M€ pour les milieux et la biodiversité



Sobriété et partage

Organiser la sobriété des usages pour tous les acteurs

NOUVEAU

Economiser l'eau pour réduire les prélèvements dans les milieux : tous les usages et sur tous les territoires

Organiser et gérer le partage de l'eau entre les usages : PTGE, organisation collective irrigation…

Mobiliser des ressources de substitution : stockage ou transfert dans le cadre des PTGE sur les territoires prioritaires

Renforcer la connaissance des pressions de prélèvement sur les milieux naturels



Collectivités : réseaux, contra
Eau&Climat

NOUVEAU



Agriculteurs : irrigation, changements pratiques



Industries : recyclage, REUT

Partage, substitution

Fiche	Actions éligibles	Taux maximum
ECO4-RM ECO6-Corse	**PARTAGE DE L'EAU & CONNAISSANCE** : PTGE, gestion collective irrigation, démarches prospectives, dispositifs suivis prélèvements dans milieux… • Ensemble territoire	50% 70% si territoires prioritaires
ECO5-RM ECO6-Corse	**SUBSTITUTION** : Création ouvrages stockage ou transfert • CP transfert = 8 €/m3 substitué/an • CP stockage = 12 €/m3 substitué/an + 50 000€ • Analyses coûts/bénéfices > 1M€ HT	• 50% AEP • 70% agriculture • 40 à 60% activités économiques

Points à signaler

- Territoires prioritaires RM :
 - Partage : en déséquilibre et équilibre précaire
 - Substitution : en déséquilibre ou EVP confirmant déséquilibre, + PTGE
- OUGC : aide 3ans, prolongeable 3 ans
- Coût plafond substitution relevé, s'applique quel que soit le volume pour les retenues

Évolutions 12P/11P

Sobriété - collectivités

Fiche	Actions éligibles	Taux maximum
ECO1	**EAU POTABLE** : modernisation des infrastructures Réduction fuites réseaux, adaptation process traitement • Territoires prioritaires + zonage solidarité + contrat Eau et climat + réseaux<50%	50% 70% si solidarité
	EAU POTABLE : sobriété des usages Sensibilisation, distribution dispositifs hydroéconomes auprès particuliers, changement pratiques des services de la collectivité, R&D… • Territoires prioritaires + contrat Eau et climat	50%

Points à signaler

- Territoires prioritaires RM : en déséquilibre et équilibre précaire
- Abandon du seuil minimum de 10 000 m3
- Réseaux AEP : un seul coût plafond CP = 480€/ml

Évolutions 12P/11P

Sobriété – agriculture et activités économiques

Fiche	Actions éligibles	Taux maximum
ECO2	**AGRICULTURE** : optimisation équipements Optimisation et pilotage irrigation, récupération eau pluie bâtiments agricoles • Ensemble territoire	50% 70% si territoires prioritaires
	AGRICULTURE : changement de pratiques Diagnostic, changements de pratiques, sensibilisation • Ensemble territoire	70%
ECO3	**ACTIVITES ECONOMIQUES** : projet individuel > 2000m3 économisés /an Changement process, recyclage interne, réutilisation eaux pluviales… • Ensemble du territoire • CP = 40€/m3 économisés	40% +10% ME, +20% PE
ECO3	**ACTIVITES ECONOMIQUES** : R&D sobriété	50% +10% ME, +20% PE

Évolutions 12P/11P

Points à signaler

- Territoires prioritaires RM : en déséquilibre et équilibre précaire
- Taux fort de 70% pour la sobriété en agriculture, partout
- Toutes activités économies

Milieux et biodiversité

Favoriser les dynamiques naturelles des milieux et reconquérir la biodiversité



Restaurer les milieux aquatiques et humides dégradés

NOUVEAU



Préserver les milieux aquatiques et humides en bon état



Reconquérir la biodiversité dans une approche intégrée des milieux aquatiques et terrestres – aides classiques



Soutenir des stratégies d'actions territoriales

Milieux et Biodiversité

Fiche	Actions éligibles	Taux maximum
MAH1	**RESTAURATION :** fonctionnement des milieux aquatiques et humides dégradés • Ensemble territoire	80%
MAH1	**RESTAURATION :** lutte contre EEE • Ensemble territoire	50%
MAH2	**RESTAURATION : continuité écologique** • Equipement si L2, ZAP, PDM, pression EDL, Apron • Effacement selon L214-17	• 50% • 80 % si effacement • 100 % si abandon
MAH3	**PRESERVATION :** maîtrise ou gestion foncière, animation, communication, mise en défens • Réservoirs biologiques ou EBF ou PGSZH ou stratégie foncière ou PPRE	80%

Évolutions 12P/11P

Points à signaler

- Taux de 80% pour projets ambitieux permettant de supprimer pression existante (≠ réduire)
- Priorité aux actions PDM ou pression EDL SDAGE
- Ajustements post-travaux limités à 3 ans
- Équipement sur nouvelle centrale non éligible

Milieux et Biodiversité

Fiche	Actions éligibles	Taux maximum
MAH6	**STRATEGIES TERRITORIALES** Études BV, animation et élaboration programmes d'action et plans de gestion	80%
MAH6	**STRATEGIES TERRITORIALES** • Elaboration plans de gestion EEE et végétation, appui à l'élaboration • Mise en œuvre d'actions de gestion de la ripisylve sous réserve actions SDAGE et limitée à une intervention/secteur	50% 30%
MAH6	**STRATEGIES TERRITORIALES** • Communication sur enjeux milieux • Aménagements pédagogiques si contrat eau&climat	80% 50%
MAH7	**MESURES HYDROLOGIQUES OUVRAGES** • Études • Aménagements, expérimentations	80% 50%

Points à signaler

- Évolution de la méthode pour mesures hydrologiques (MAH7)

Évolutions 12P/11P

Milieux et Biodiversité

Fiche	Actions éligibles	Taux maximum
MAH4	**BIODIVERSITE :** restauration trames espèces inféodées à l'eau, élaboration stratégie régionale biodiversité, animation, communication • Aides classiques (hors AAP)	80%
MAH5	**MILIEUX MARINS :** réduction pression des mouillages, restauration écologique • dont ZIM et ZMEL	50% 80% si STERE
MAH5	**MILIEUX MARINS :** réduction de la pollution par les plastiques Plan d'action territorial, dispositifs de lutte contre macrodéchets sur BV côtiers	50%

Évolutions 12P/11P

Pluvial et sol

Préserver et restaurer les capacités des sols à infiltrer, stocker l'eau et recharger les aquifères

NOUVEAU



Favoriser la réserve utile des sols par l'adaptation des cultures et la gestion du sol en agriculture

NOUVEAU



Ralentir les ruissellements et infiltrer l'eau dans les sols par des aménagements paysagers adaptés en milieu rural



Accompagner la transition vers une ville perméable



Préserver les zones humides

Fraternité

Aménagements paysagers en milieu rural

Fiche	Actions éligibles	Taux maximum	LP
SOL	**Etudes, diagnostics**	70%	21
SOL	**Aménagements expérimentaux** • Hydraulique douce (fascines, haies, noues enherbées…) • Aménagements topographiques (suppression des fossés et infrastructures de drainage, création ou reconstitution de zones d'infiltration, mares tampons…)	70%	21
SOL	**Animation**	70%	21

Évolutions 12P/11P

Points à signaler

- Tous territoires
- Démarches expérimentales intégrant analyses et suivis
- SFN privilégiées
- Echelle hydrographique

COMMUNICATION / INFORMATIONS

Liens vers le site des Agences de l'eau : https://www.lesagencesdeleau.fr/actualites/tout-comprendre-de-la-reforme-des-redevances

Liens vers le site de l'Agences de l'eau RMC : https://www.eaurmc.fr/jcms/pro_126281/fr/la-reforme-des-redevances

- Plaquette générale



- Fiches techniques sur les 3 nouvelles redevances



- FAQ



- Vidéos



Posez vos questions à : redevances@eaurmc.fr

Accompagnement mise en œuvre

Accompagner la mise en œuvre

NOUVEAU

- Soutenir des **actions multithématiques d'adaptation au changement climatique**

NOUVEAU

- Maintenir et développer des partenariats pour la gestion intégrée de l'eau : **contrats Eau&Climat** et **accords-cadres**
- Soutenir **l'animation territoriale** : gouvernance locale de l'eau, têtes de réseau, assistance technique en milieu rural
- Soutenir les **démarches participatives**, la concertation et la médiation
- **Communiquer et sensibiliser** aux enjeux de l'eau
- Améliorer la **connaissance** : études générales, suivi et surveillance environnementale
- Aider la reconstruction **post-sinistre**
- Soutenir les actions de **coopération à l'international**

Contrats Eau & Climat

NOUVEAU



Dispositif adaptable aux enjeux locaux

- Ouvert sur tous les territoires
- Un large panel d'aides
- 1 à 3 volets thématiques



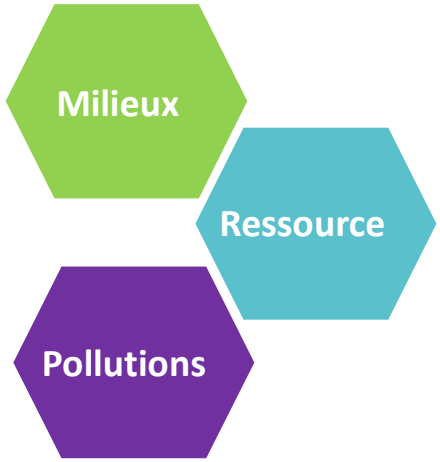
Réponse globale aux priorités SDAGE et PBACC

- Échelle bassin versant ou bassin de vie
- Programmation pluriannuelle des actions

€

Atouts pour le bénéficiaire

- Garantie de taux et de financement par l'agence
- Des aides spécifiques



Le contrat Eau & Climat peut traiter…
…de la préservation de la ressource et des économies d'eau



- Economiser l'eau pour réduire les prélèvements
- Préserver les ressources stratégiques,
- Restaurer la qualité des captages,
- Organiser le partage de l'eau,
- Déployer une politique de sobriété des usages
- Le rattrapage structurel des infrastructures
- La gestion du transfert de compétences
- Réflexion sur la mise en place d'une tarification soutenable
- Le relais d'information et l'appui technique aux communes

Des aides FRR jusqu'à 70% max

Des aides spécifiques :

- sur l'animation d'une démarche de sobriété,
- sans condition de zonage : les travaux sur les réseaux AEP, la mise aux normes sanitaires et la sécurisation AEP, les pratiques économes en eau ou la sensibilisation des usagers aux écogestes

Le contrat Eau & Climat peut traiter…
…de l'assainissement collectif et des eaux pluviales

- La gestion du temps de pluie et la déconnexion des eaux pluviales (désimperméabilisation)
- Le rattrapage structurel des infrastructures
- La gestion du transfert de compétences
- Réflexion sur la mise en place d'une tarification soutenable
- Le relais d'information et l'appui technique aux communes
- La réutilisation des eaux usées traitées



Des aides FRR jusqu'à 70% max

Des aides spécifiques : la création ou la réhabilitation de station ou de réseaux h
la déconnexion des eaux pluviales des réseaux séparatifs pour petits projets

Le contrat Eau & Climat peut traiter…
…des milieux aquatiques et de la biodiversité

- La restauration des rivières et zones humides
- La protection et gestion des têtes de bassins versants
- La préservation et restauration de la biodiversité : haies, mares, etc…
- Une stratégie foncière
- L'infiltration de l'eau dans le sol et le sous-sol
- Le relais d'information et l'appui technique aux communes

Des aides jusqu'à 80%.

Des aides spécifiques sur la valorisation patrimoniale, le cadre de vie (sentiers, aménagements paysagers...) liés aux projets aidés.



Un contrat, pourquoi ?

Une réponse multithématique, multi-acteurs et construit à une **échelle de bassin de vie cohérente**

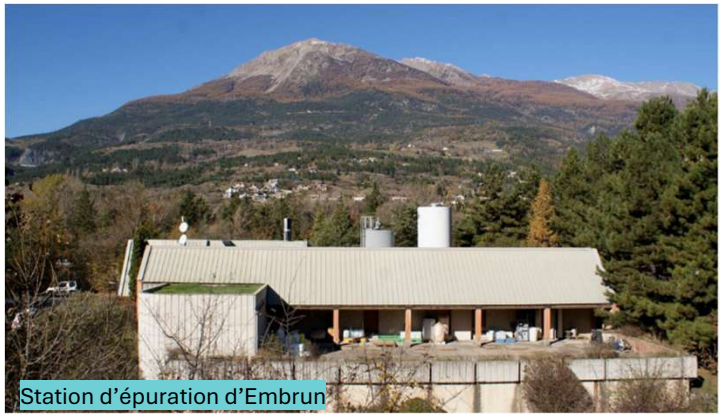
Périmètre et pilotage : **Communauté de Communes de Serre-Ponçon (CCSP)**

Maitres d'ouvrage : **11 Maîtres d'ouvrage : CCSP, Chorges, Prunières, Puy-Sanières, Savines le Lac, Crots, St Apollinaire, Les Orres, St Sauveur, Châteauroux les Alpes, SIVU de l'Embrunais,**

Gouvernance : **Communauté de Communes de Serre-Ponçon (CCSP)**

Durée : **2026 – 2029 (4 années)**


Torrent du Crévoux


Station d'épuration d'Embrun

En bref :

- **70** opérations pour un montant total de travaux de **49,3 M€**
- **22** opérations prioritaires : PdM et PBACC
- Un engagement de **23 156 000 €** d'aides de l'agence de l'eau

Les engagements et objectifs du contrat

3 volets abordés



MIA –Milieux aquatiques

Continuité biologique et transit sédimentaire :
seuil sur le Crévoux, travaux d'élargissement de cours d'eau torrent de Crévoux, les Vachères et la Durance

23,156 M€

d'aides contractualisées pour la durée 2026-2029



RES -Ressources

Gestion durable des ressources en eau et sobriété des usages pour tous les acteurs :
amélioration des rendements des réseaux, réalisation de schéma directeur, mise en place de la télégestion, passage aux compteurs individuels et réalisation de plan de gestion de la sécurité de l'Eau

Ce sont

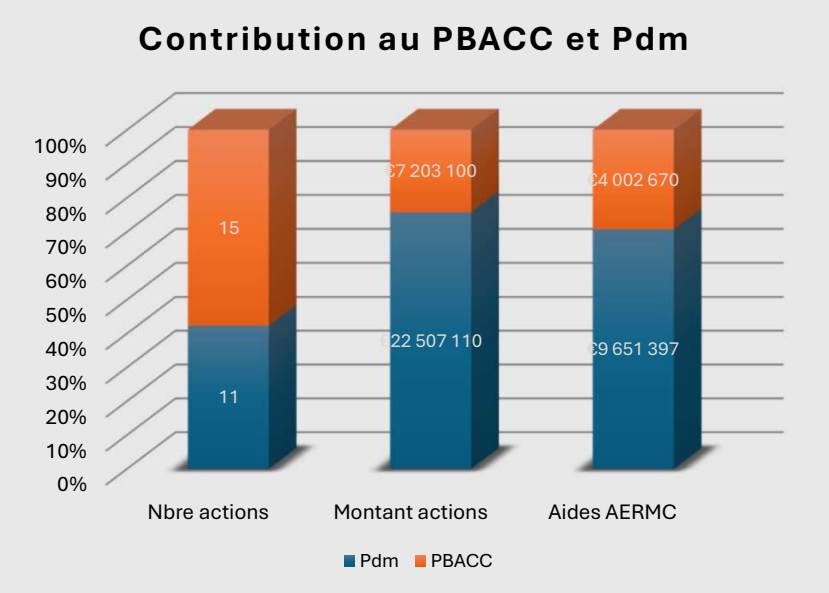
70 actions
49,318 M€
de travaux

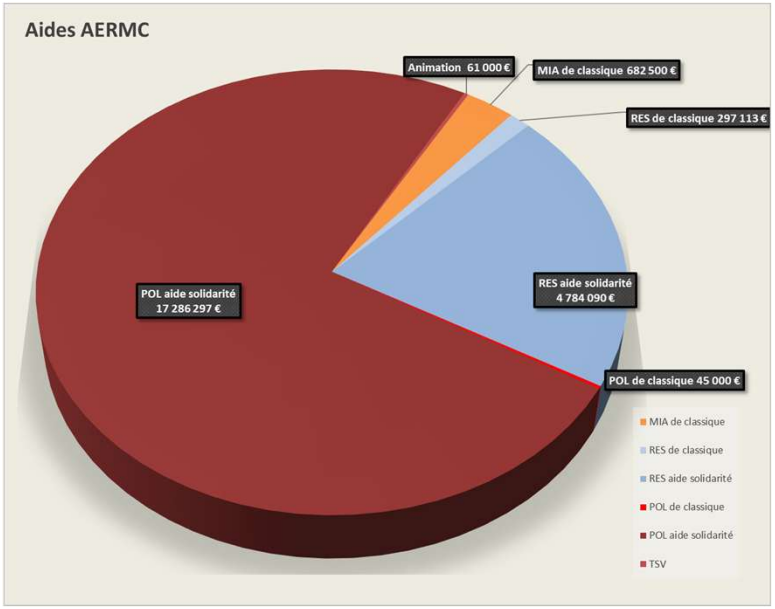


POL –Pollution et pluvial

Améliorer la qualité des eaux des milieux et déconnecter les eaux de pluie des réseaux :
actions au PAOT et mises en conformités en assainissement, projets de désimperméabilisation

Les engagements et objectifs du contrat





Objectifs :

35 Km3 économisés d'eau par an avec la pose 14 km de canalisation d'eau potable

14 Stations d'épuration à construire ou reprendre pour 41 000 Eh (3 inscrites au PAOT et 3 visées au précontentieux européen)

7,2 Km de reprise de canalisation d'eaux usées

1,6 km de cours d'eau restaurés (5 actions) et 1 équipement d'ouvrage pour la continuité

3 schémas directeurs de gestion des eaux pluviales

2 500 m² désimperméabilisés, sur un projet de cour d'école

PLAN D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE 2024-2030

Un plan pour agir plus vite et plus fort

Face à l'accélération de l'impact du changement climatique sur les ressources en eau, **il est urgent d'agir de façon massive**.

Le plan de bassin d'adaptation au changement climatique :

- **Une stratégie** pour mobiliser tous les acteurs de l'eau et engager des solutions à la hauteur des enjeux
- **Un document de référence pour les démarches de planification**
- **Un plan de sobriété en eau en déclinaison du Plan eau**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

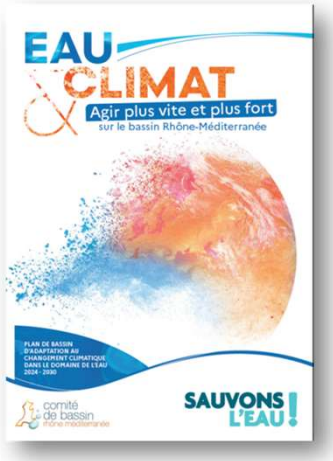
agence de l'eau RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE

SAUVONS L'EAU !

Les 6 incontournables pour s'adapter

- Consommer moins d'eau = Plan Eau national
- Préserver et restaurer des écosystèmes sains et fonctionnels
- S'appuyer sur les services rendus par les sols : infiltration, arrêt du tout tuyau, gestion agronomique des sols..
- Etablir des stratégies locales concertées
- Planifier les solutions de demain : prospective, analyses économique, SFN…
- Le SDAGE et le PGRI comme premiers pas pour faire face au changement climatique

Agir plus vite et plus fort
sur le bassin Rhône-Méditerranée



Baisse de la disponibilité en eau

Perte de biodiversité aquatique et humide

Assèchement des sols

Détérioration de la qualité de l'eau

Risques naturels liés à l'eau

5 enjeux
sur lesquels agir en priorité pour réduire la sensibilité des territoires

un panier de solutions
par enjeu pour passer à l'action

une carte
des territoires vulnérables par enjeu pour identifier où agir en priorité

30 défis
à relever d'ici 2030

comité de bassin rhône méditerranée

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

agence de l'eau RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE

C'EST QUOI une vulnérabilité territoriale ?

Le climat change, et alors ?

C'est un problème si on est sensible

→ Un territoire peut être très sensible à un faible changement

→ Un territoire peut être faiblement sensible à un gros changement

Unité d'évaluation = le territoire

- pas vulnérabilité de l'eau, des rivières, des lacs, des zones humides,…
- pas vulnérabilité des usages, du tourisme, de l'agriculture, de l'AEP,..

→ la vulnérabilité du territoire qui héberge des milieux et des usages

Echelle de travail :
les 193 sous bassins versants du SDAGE



COMMENT a été élaboré le diagnostic de vulnérabilité ? Carte d'identité et choix adoptés

- Mobilisation des **données d'Explore 2 / DRIAS-Eau**
- Horizon milieu de siècle = 2050
- Scénario RCP 8.5 = pessimiste
- **1 sensibilité** territoriale x **N expositions** (11 modèles climatiques x 1 à 3 modèles hydrologiques) = **11 à 33 diagnostics de vulnérabilité**

Importance de considérer **l'éventail de futurs possibles** : dispersé ? convergent ? contradictoire ?

Rappel des principes d'établissement de la vulnérabilité des territoires au changement climatique

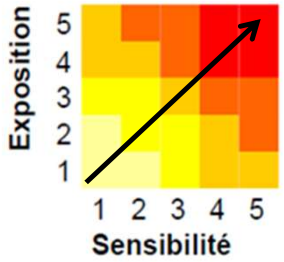
Caractérisation de la vulnérabilité des territoires :

Exposition **x** **Sensibilité** **=** **Vulnérabilité**

- déterminer les **variables climatiques** à l'origine de l'impact prévisible (précipitations, niveau de la mer, T°C...)
- quantifier leur évolution sous changement climatique (données Explore 2…)

en quoi un territoire est plus ou moins affecté par une variation hydro-climatique donnée ; **caractéristiques physiques** (capacité du territoire à faire face). Quels paramètres influent sur la sensibilité du territoire ?





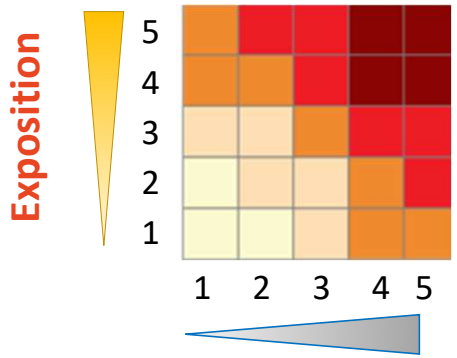
La vulnérabilité territoriale, comment on a procédé



Facteurs climatiques

Simulations du climat, des débits, de la recharge **à horizon milieu de siècle**: Données du projet EXPLORE2 , multi-modèles et multi-scénarios

le changement climatique
=> atténuation



Facteurs non climatiques

Caractéristiques actuelles des masses d'eau et des territoires (état des lieux, occupation du sol, diagnostics de pressions…)

Degré de vulnérabilité :

5 élevée
4
3
2
1 modérée

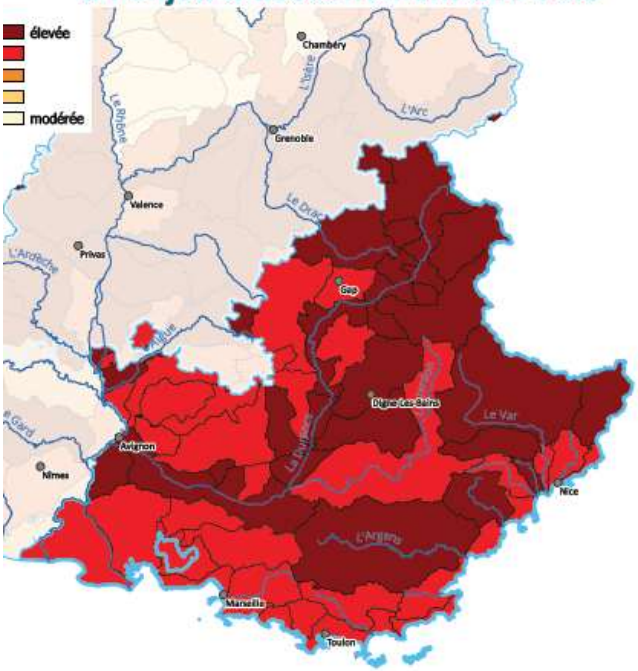


le territoire
=> adaptation

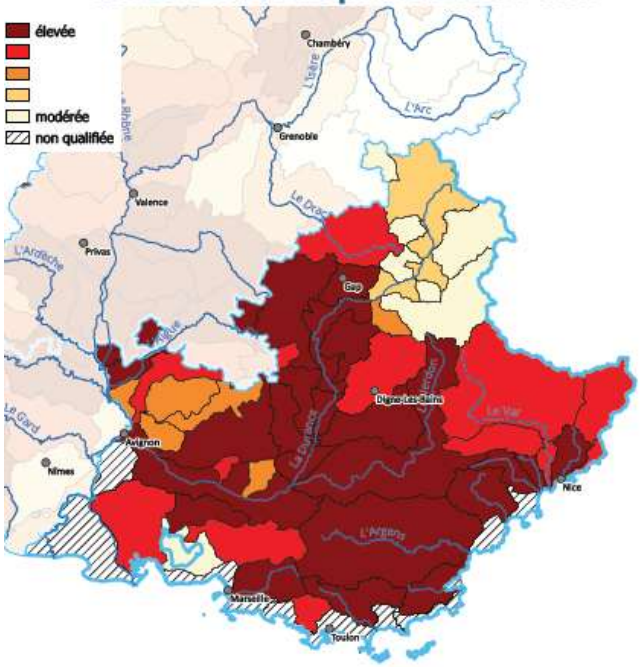
Un diagnostic de vulnérabilité

Trois enjeux extrêmement forts pour PACA

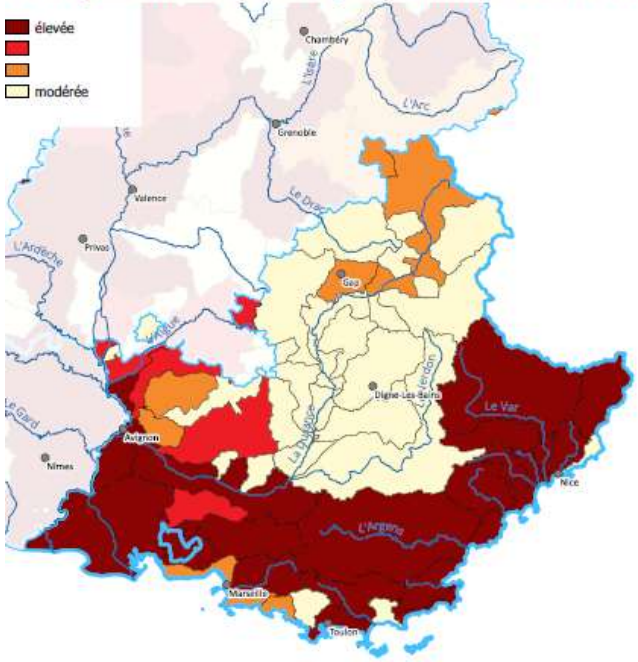
Vulnérabilité des territoires à l'enjeu d'assèchement des sols



Vulnérabilité des territoires à l'enjeu de baisse de la disponibilité en eau

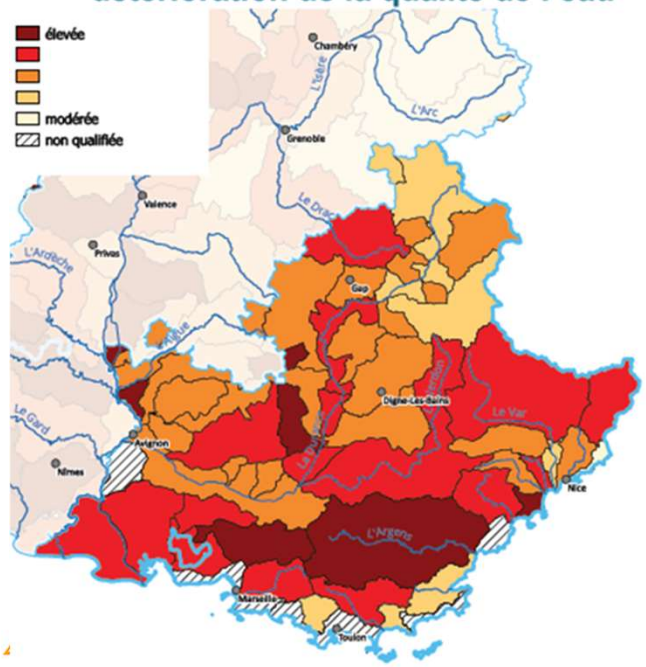


Vulnérabilité des territoires à l'enjeu d'amplification des risques naturels liés à l'eau

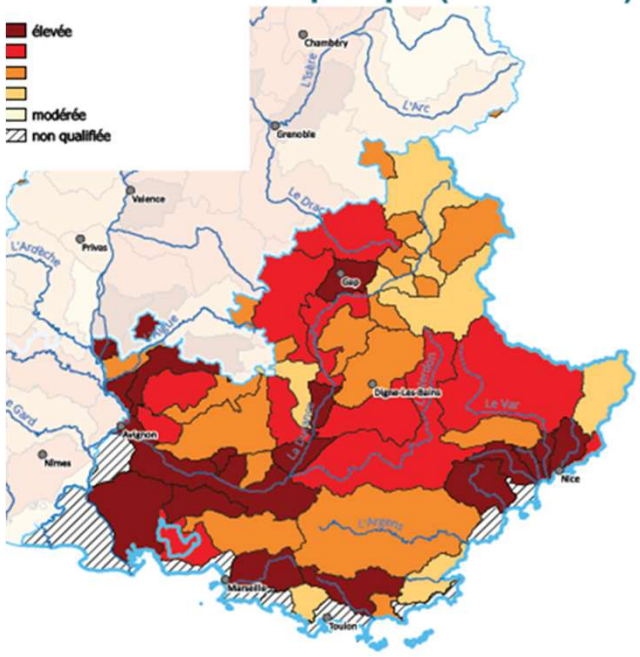


D’autres enjeux importants selon les territoires

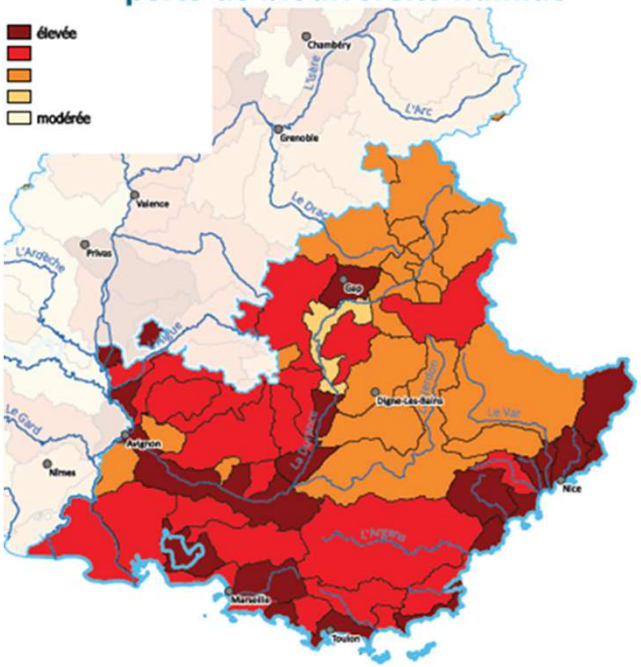
Vulnérabilité des territoires à l’enjeu de détérioration de la qualité de l’eau



Vulnérabilité des territoires à l’enjeu de perte de biodiversité aquatique (cours d’eau)

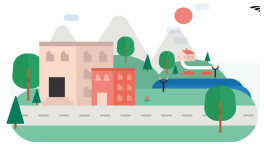


Vulnérabilité des territoires à l’enjeu de perte de biodiversité humide







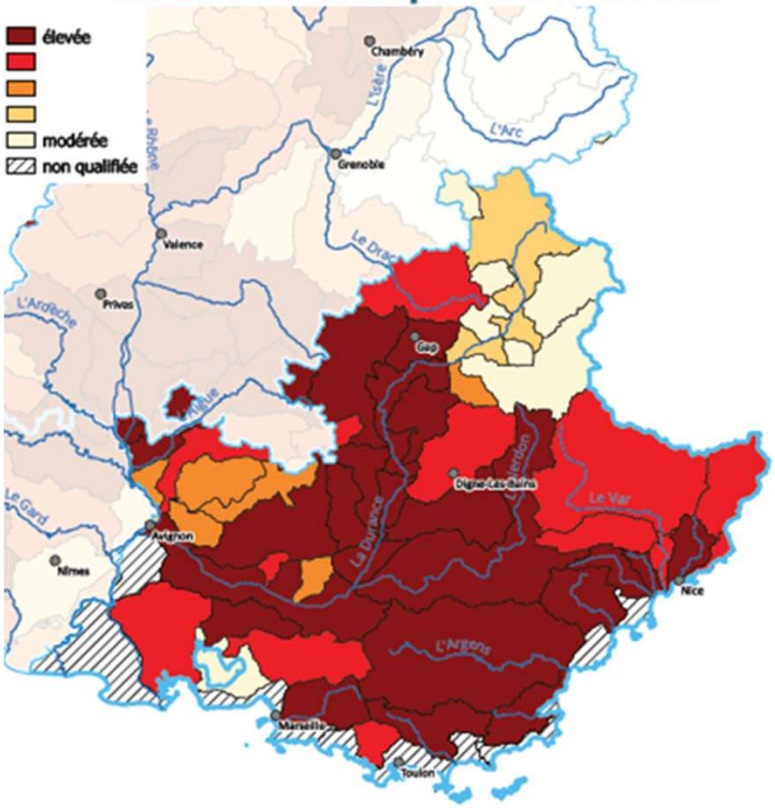


Sensibilité du territoire



Exposition = modèles climatiques et hydrologiques

Vulnérabilité des territoires à l'enjeu de baisse de la disponibilité en eau



Plus le territoire est **déjà en déséquilibre quantitatif** ET plus le territoire est en **tête de bassin** versant, plus il est sensible aux effets du changement climatique.	Plus les **débits d'étiage tendent à baisser** sur le territoire d'après les modélisations climatiques OU plus **la durée des étiages tend à s'allonger**, plus ce territoire est exposé aux effets du changement climatique
• Niveau de déséquilibre quantitatif = part de linéaire de cours d'eau dont la pression de prélèvement est à l'origine du risque de non atteinte du bon état ; (sources : SDAGE 2022-2027) ; • Importance des « têtes de bassin versant » = part de linéaire de cours d'eau classé « très petit cours d'eau » (sources : référentiel masses d'eau).	• Variation des débits d'étiages = évolution du QMNA5 ; • Variation de la durée de l'étiage ;



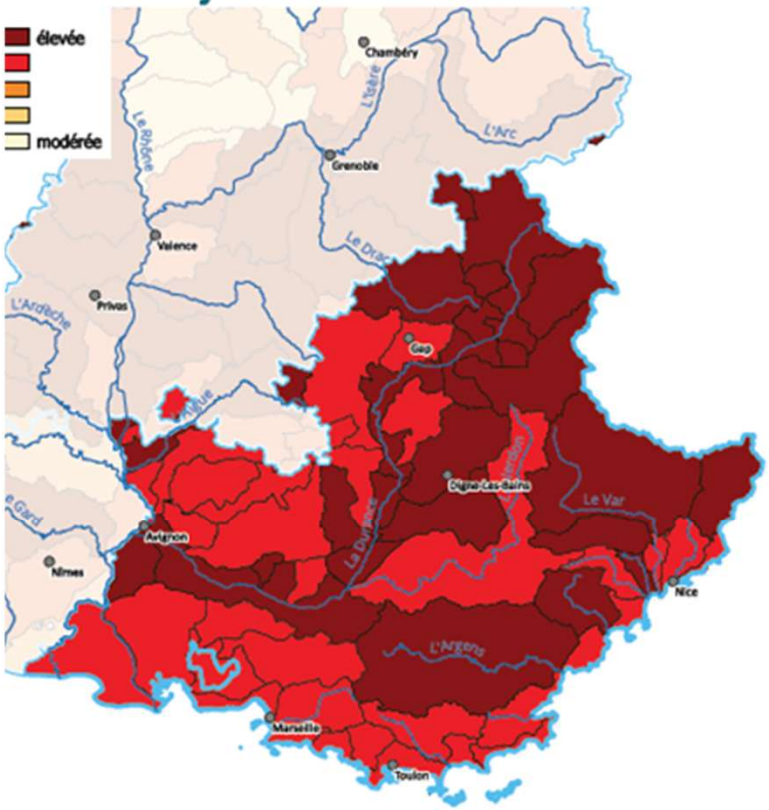


Sensibilité du territoire



Exposition = modèles climatiques et hydrologiques

Vulnérabilité des territoires à l'enjeu d'assèchement des sols



Un territoire est plus sensible quand ses sols ont une **faible capacité naturelle à garder l'humidité** et qu'ils sont **déjà secs** en raison du climat actuel ou de l'occupation des sols.	Plus **l'assèchement des sols** tend à s'aggraver sur le territoire d'après les modélisations climatiques, plus ce territoire est exposé aux effets du changement climatique.
• la capacité du sol à retenir de l'eau utilisable par les plantes = réserve utile des sols (sources : GisSols) ; • le niveau actuel d'assèchement du sol en raison de son occupation et des conditions climatiques actuelles = nombre de jours de sol sec (SWi <0,4) par an (sources : DRIAS-Eau).	• variation de l'assèchement du sol = variation du nombre de jours de sol sec par an ; Nombre de jours avec un sol sec. Le sol est considéré sec lorsque le SWI est inférieur à 0.4.

Agir plus vite et plus fort
sur le bassin Rhône-Méditerranée

Les profils territoriaux de vulnérabilité
= un outil pour orienter l'action

- Cette vulnérabilité **n'est pas une couche « en plus »** par rapport au SDAGE : le PBACC passe le diagnostic du SDAGE au crible du CCLIM

- Une vulnérabilité **pour prioriser et AGIR**, ce n'est pas de la connaissance **ABSOLUE.** On prépare l'avenir, on ne le prévoit pas

- Une vulnérabilité du **TERRITOIRE** avec ses usages actuels,
 - Ce sont des **cartes de « l'inaction »** : si rien n'est fait pour adapter votre territoire : les cartes donnent une image des « vulnérabilités » dans le champ des possibles des climats futurs
 - Si on n'a rien sur le BV, **on a le PBACC comme base de réflexion**

- Un point de départ pour vos échanges locaux, le profil met en évidence des **sujets**

- Ce n'est **PAS** un diagnostic **ABSOLU** (choix de méthodes, partis pris,…)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

agence de l'eau
RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE

Un diagnostic de vulnérabilité

Le Guil: un territoire vulnérable

Bassin versant : DU_12_02 - Guil

	Degré de vulnérabilité	Degré de sensibilité
Baisse de la disponibilité en eau	1	5
Perte de biodiversité aquatique	3	1
Perte de biodiversité humide	3	1
Assèchement des sols	5	5
Détérioration de la qualité d'eau	3	1
Risques naturels liés à l'eau	1	-

La Haute Durance: un territoire un peu moins vulnérable

Bassin versant : DU_12_03 - Haute Durance

	Degré de vulnérabilité	Degré de sensibilité
Baisse de la disponibilité en eau	2	4
Perte de biodiversité aquatique	2	2
Perte de biodiversité humide	3	1
Assèchement des sols	5	4
Détérioration de la qualité d'eau	2	2
Risques naturels liés à l'eau	2	-

Enjeu de baisse de la disponibilité en eau

Panier de solutions :

- Organiser le partage de l'eau par des PTGE
- Structurer la compétence eau
- Lutter contre les fuites des réseaux
- Installer des compteurs de prélèvements et des systèmes de pilotage
- Substituer les prélèvements à l'étiage
- Conditionner l'extension urbaines à la disponibilité de la ressource
- etc …

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

agence de l'eau
RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE

Défis (exemples) :

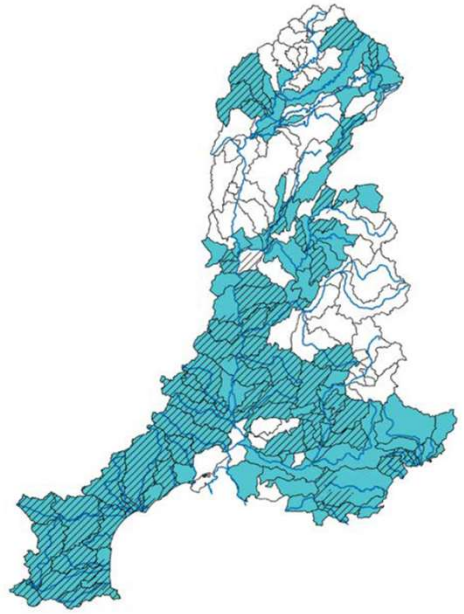
Réduire les prélèvements de 10% d'ici 2030

Engager d'ici 2027 une démarche prospective dans tous les PTGE adoptés

Engager un plan de réduction des fuites sur les réseaux d'eau potable points noirs

Optimiser et réduire la consommation d'eau des 40 plus grands sites industriels du bassin

Défi 9
Mettre en œuvre, ou engager là où ce n'est pas déjà fait, une démarche PTGE.



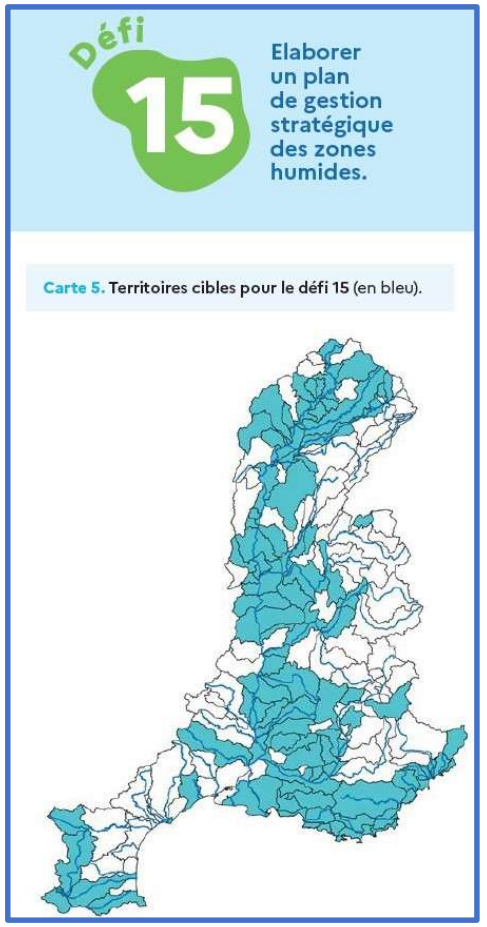
Enjeu de l'érosion de la biodiversité

Panier de solutions :

- Identifier les nouveaux espaces naturels à protéger par classements réglementaires
- Définir une stratégie foncière pour acquérir les espaces naturels à enjeux.
- Renforcer la circulation des espèces grâce aux trames turquoises et trames bleues,
- Restaurer et préserver les réservoirs biologiques,
- Préserver ou restaurer la connexion entre les cours d'eau, lacs et les zones humides,
- etc …

Défis :

- **Labelliser 20 opérations phares de solutions fondées sur la nature.**
- **Restaurer ou préserver 20 000 ha de zones humides** et ainsi doubler la mobilisation sur le bassin.



Agir plus vite et plus fort

les 30 défis, des objectifs chiffrés que l'on se donnent collectivement

le Panier de solutions pour identifier les actions les plus pertinentes

30 défis
à relever d'ici 2030

un panier
de solutions
par enjeu pour passer à l'action

Où trouver de l'info…



Toutes les données disponibles ici :
https://www.rhone-mediterranee.eaufrance.fr/Changement-climatique

Et notamment **une cartographie dynamique** de l'ensemble de la vulnérabilité des bassins versants aux 5 enjeux

Télécharger la plaquette de présentation du PBACC
PDF | 1,17 MB

Télécharger le plan de bassin d'adaptation au changement climatique (PBACC) 2024-2030 Rhône-Méditerranée
PDF | 3,49 MB

Note de synthèse de la méthode
PDF | 852,64 KB

Tableau des données de sensibilité, d'exposition et de vulnérabilité par bassin versant
XLSX | 248,55 KB

Couches SIG des cartes de vulnérabilité et des cartes défis
ZIP | 3,01 MB



Merci pour votre attention

Baisse de la disponibilité en EAU superficielle

Un territoire est vulnérable si :

- il est très **exposé** à une baisse des débits d'étiage en raison du changement climatique → *variation des débits d'étiage*

et

- si la ressource naturelle est **sensible** car elle ne couvre déjà pas les besoins des usages et des milieux → *niveau de déséquilibre quantitatif*

Facteur aggravant ~~la sensibilité~~ : beaucoup de cours d'eau en tête de bassins versant

Indicateur retenu

- QMNA5 et durée de l'étiage
- Part de linéaire de cours d'eau dont le niveau de pression quantitative est à l'origine d'un RNABE
- Part de linéaire de cours d'eau classé « très petit cours d'eau » (→ têtes de bassin)

Assèchement des sols

Un territoire est vulnérable si :

- Il est **exposé** à un assèchement important en raison du changement climatique
 → *variation du nombre de jours secs*

et

- Les sols sont sensibles si ils ont **déjà** une faible réserve utile en eau
 → *évaluation de la réserve utile des sols*

Facteur aggravant la sensibilité : sols déjà secs en raison de l'occupation des sols et des conditions climatiques actuelles

Indicateur retenu

- évolution du nombre de jours par an avec un sol sec (SWI<0.4)

- La réserve utile moyenne des sols (GisSols)
- L'humidité des sols en période de référence (nombre de jours de sol sec / an, Explore 2)

Sols secs plus de 120 jours/an

Assèchement des sols

Sensibilité

Les sols ont une faible réserve utile en eau → *évaluation de la réserve utile des sols*

Facteur aggravant la sensibilité : sols déjà secs en raison de l'occupation des sols et des conditions climatiques actuelles

Deux indicateurs retenus:

- La réserve utile des sols (GisSols)
- L'humidité des sols en période de référence (nombre de jours de sol sec / an, Explore 2)

Plus la réserve utile moyenne est faible, plus le territoire est sensible

Assèchement des sols

Exposition

- Exposition à un assèchement important en raison du changement climatique → *variation du nombre de jours secs*

Un indicateur retenu :

- Basé sur l'indice d'humidité des sols (SWI – Soil Wetness Index) simulé par Météo France
- SWI = taux de remplissage en eau du sol, prend en compte les entrées et sorties climatiques (PR, ET), les écoulements, selon l'occupation et la nature du sol
- **Indicateur retenu : évolution du nombre de jours par an avec un sol sec (SWI<0.4)**